

Comment valider mon stage pratique

Validation du certificat de stage



1) Télécharger le certificat de stage pratique vierge

Téléchargez et imprimez le certificat vierge sur le site du ministère :

<http://www.bafa-bafd.gouv.fr/>

Remplissez le et remettez le au directeur ou à la directrice de la structure qui vous a accueillie pour votre stage afin qu'il ou elle remplisse la partie administrative, ainsi que l'appréciation du stage pratique et appose le tampon de la structure.

Si vous avez déjà votre certificat de stage pratique papier délivré et rempli par votre lieu de stage poursuivez à partir d'ici.

2) Saisir le certificat en ligne

Toujours sur le site <http://www.bafa-bafd.gouv.fr/> , le stagiaire doit se connecter à son espace personnel grâce à son identifiant, son mot de passe et son adresse mail.

Cliquez sur l'onglet Coursus puis BAFA 2 et « Saisir un stage pratique »

Saisissez les informations administratives et l'appréciation puis validez la saisie.

Envoyer la version papier du certificat à la DDCS

Faites une photocopie de la version papier et envoyez l'original " pour validation " par courrier à la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) du département de son stage pratique : pour la Seine-et-Marne: DDCS Service BAFA 20, quai Hippolyte Rossignol 77010 Melun Cedex.

Profitez-en pour envoyer la photocopie de votre carte d'identité si vous ne l'avez pas déjà numérisée et envoyée par votre espace personnel.

Attention, en cas de stage " non satisfaisant ", le directeur doit également envoyer une copie du certificat à la DDCS du lieu du stage.

Validation du certificat

La DDCS valide le stage pratique directement sur le site <http://www.bafa-bafd.gouv.fr/>, le stagiaire le retrouvera sur sa boîte personnelle, à l'onglet cursus. Il pourra l'imprimer, ce qui lui permettra de s'inscrire en approfondissement. S'il apparaît " en cours de validation ", c'est soit que la DDCS n'a pas encore reçu le certificat papier ou qu'elle ne l'a pas traité, pour information téléphonez au service BAFA à la DDCS de Melun :
01 64 41 58 80

Service BAFA
01 64 37 28 26
Ou 01 64 37 36 44
bafa@rocheton.asso.fr